

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JANVIER 2013

L'an deux mille treize, le 25 janvier à 21 heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la mairie, sous la présidence de Mr Cyril COTONAT, Maire.

Présents : Mmes Sylvie NABOS, Valérie DOMERC, Eliane DUFFAU, Mrs Georges TORRENT, Jean-Luc BONNEMAISON, Jacky LAVILANIE, CAZENEUVE Luc, Jean-Michel ESQUERRA, Franck LILLE

Absents excusés : Mr Philippe QUAGLINI,

Mr Jean-Michel ESQUERRA est élu secrétaire de séance

## 1) Cœur de village

A la réunion du 14 janvier 2013 avec les partenaires dont le SIVOM, Mr le Maire nous informe que la demande de subvention a été signée avec une participation de 30% conseil général, 10% conseil régional.

Le Montant de la traversée s'élève à 170 000 €, réparti comme suit :

- Coût 170 000 € dont 24 000€ dû aux travaux d'accessibilité pour lequel une demande de subvention auprès du FIPHFP est possible à hauteur de 75%.
- Subventions :
  - DETR : 31795 €
  - Réserve parlementaire : 10 000 €
  - Fond Départemental : 51 000 €
  - Région : 17 000 €
  - Reste à la charge de la commune : 79 500 € - FIPHFP = 50 203 € sur fond propre.

L'aménagement se fera sur 2 points :

- Réflexion sur l'assainissement comportant la salle des fêtes, les 2 logements communaux et le terrain. Les travaux prendraient en compte l'accessibilité sur la salle des fêtes ainsi que l'aménagement autour de la mairie et les 2 classes.  
Les toilettes dans la cour pourraient être supprimés et remplacés par la création de toilettes dans la salle des associations ce qui permettrait d'installer les canalisations nécessaires durant les travaux d'accessibilité.
- Réflexion sur la viabilisation des terrains. Suite à une décision de l'office départemental des HLM désirant se retirer du projet pour rester dans le périmètre d'Auch, Mr le Maire nous informe qu'il adressera une proposition au Toit Familial afin d'étudier le projet de création d'un T2 et T3 en location. Aussi, il pourrait être envisagé la viabilisation en 2014 de 3 lots sur la partie haute de la parcelle.

## 2) Restauration église Saint Laurent

- Le lycée ADRIANA, après avoir été contacté par Mr le Maire, nous a adressé un devis de 1 272.54 € concernant le fleurissement côté mur est, le devis est accepté.  
Après la mise en place des pierres par l'agent communal et l'apport de terre sur une longueur de 26 mètres, les élèves du lycée pourront réaliser la plantation d'espèces variées ainsi que la pose d'un système d'arrosage goutte à goutte.
- Au 25 janvier 2013, la souscription à la Fondation du Patrimoine s'élève à 5 849.70 €, soit un montant de 5 673.71 € net.
- Mr le Maire propose de constituer un dossier concernant le patrimoine Ladevèzien afin de participer au concours du Pèlerin magazine et au concours des Lumières.

## 3) Point Dossier de demande d'inscription Monuments Historiques - Eglise Saint-André

Un rendez-vous est fixé le 11 février 2013 avec Mr Concalvez afin d'étudier quelles parties pourraient être classées.

## 4) Choix du Trompe-Ceil - Salle-des-Fêtes

3 esquisses sont présentées :

Le vote se répartit comme suit :

Paysage : 2 voix                      Boutique : 7 voix                      Abstention : 1 voix

Le choix de la boutique est adopté avec la modification de l'entête.

## 5) Communication

Mr le Maire propose aux étudiants de l'IUT de travailler sur le site internet afin de l'améliorer pour le rendre plus accessible et plus simple d'utilisation.

Le bulletin municipal est en cours d'achèvement et quelques exemplaires seront laissés sur un présentoir à la salle des fêtes.

## 6) Projets Travaux Isolations du bâtiment de la mairie

Mr le Maire a demandé une étude de faisabilité à Joël PEDURTHE concernant l'isolation du bâtiment de la mairie et des logements communaux.

L'étude d'un montant de 2 500 € H.T soit 2 900 € TTC pourrait être financée par l'ADEME à hauteur de 70% et de la région à hauteur de 30%.

Vu l'architecture de la mairie et la volonté de maintenir les pierres apparentes, l'isolation prévue serait réalisée par l'intérieur avec un changement des menuiseries par des fenêtres en double vitrage et l'isolation des combles en ouate de cellulose, les logements et les anciennes salles de classe seraient isolées par l'extérieur.

Le montant estimé des travaux s'élève à 200 000 €.

## **7) Finances**

- Les recettes fiscales de la commune se répartissent comme suit :
  - Taxe d'habitation : 19 529 €
  - Taxes foncières sur propriétés bâties : 8 113 €
  - Taxes foncières sur le non bâti : 15 323 €
  - Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) : 1 267 €
  - Cotisations sur Valeur Ajoutée (CVAE) : 80 €
- Le budget communal comporte 3 emprunts dont celui du terrain pour le lotissement qui se termine en 2017. En 2013 s'achève l'emprunt des travaux de restauration de l'église Saint Laurent avec la dernière tranche des travaux.  
Sur le budget annexe Photovoltaïque l'emprunt des travaux a été réalisé en 2011 et s'achèvera en 2021.
- Les travaux d'éclairage de l'église et du boulodrome d'un montant de 22 676.46 € dont 5 688.08 € de subvention du SDEG et une enveloppe parlementaire de 2 000 € ont coûté 14 988,38 € à la commune (réglés sur fonds propre).
- Le taux de la dette/habitant sur la commune s'élève à 76 €/hab.
- Suite à la convention passée entre la commune et le Préfet sur la télétransmission des actes il est demandé de se prononcer sur l'avenant à passer à cette convention afin de télétransmettre par courrier électronique les actes budgétaires à savoir le BP, le budget supplémentaire, les décisions modificatives, et le CA, le conseil municipal approuve à l'unanimité cette proposition.
- Le collège de Plaisance sollicite une demande de subvention concernant les sorties des enfants, il est décidé d'allouer 20 €/enfant de Ladeveze.

## **8) Voirie**

Le devis du SIVOM concernant le chemin de Saint André (1080m) est accepté pour un montant de 18 763 €. 8 933 € concerne le reprofilage en 2013, le reste sera fait en 2014.

Le désherbage réalisé en automne par le SIVOM a coûté 200 €, il est prévu un désherbage au printemps.

## **9) Administration**

Suite au possible départ à la retraite de l'agent communal fin mars, une commission sera créée afin de définir au mieux le poste du futur agent et de gérer les candidatures et entretiens.

## **10) Congrès des Maires 2013 - Paris**

Il se tiendra du 19 au 23 novembre 2013 avec la possibilité pour un ou 2 conseillers d'y assister.

## **Questions diverses**

- La remise des clés est faite pour permettre à toutes les associations d'avoir à disposition la maison des associations. Cette salle dispose d'un ordinateur et d'un photocopieur. Les travaux de peinture seront réalisés en juin
- Modification des statuts du syndicat départemental d'électrification du Gers. Après la dissolution des syndicats intercommunaux, le nouveau syndicat portera le nom de syndicat départemental de l'énergie du Gers
- ETDE est racheté par Bouygues Energie

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00H15.

Ont signé le registre tous les membres présents.